



C



## CONFÉRENCE PANAFRICAINNE SUR LES FLUX FINANCIERS ILLICITES ET FISCALITÉ

*« Agenda fiscal Africain dans la  
lutte contre les flux financiers  
illicites : Des Paroles aux Actes »*

**26 – 28 juin 2024**

Tunis, Tunisie



Implemented by:



Mercredi 26 juin 2024

8h00 – 08h30

Inscription des participants

08h30 – 10h00

**CÉRÉMONIE D'OUVERTURE**

**Maître de cérémonie:**

- Mme Christine Mhundwa, Correspondante de Deutsche Welle et CNBC Afrique

**Modérateur:**

- M. Djamel Ghib, Directeur du développement économique, de l'intégration et du commerce (CUA)

**Discours d'ouverture**

- SE Amb. Albert M. Muchanga, Commissaire au Développement Économique, au Commerce, au Tourisme, à l'Industrie et aux Minéraux (ETTİM)
- M. Logan Wort, Secrétaire Exécutif, Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF)
- Mme Birgit Pickel - Directeur Général pour l'Afrique au Ministère Fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

**Déclarations**

- SEM Nabil Ammar, Ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens de l'étranger de la République Tunisienne
- SEM Amb. Albert M. Muchanga, Commissaire au Développement Économique, au Commerce, au Tourisme, à l'Industrie et aux Minéraux (CUA)
- SE Dr Sidi Ould Tah, Président de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA)
- Mme Jane Nalunga, Directrice exécutive, The Southern and Eastern Africa Trade Information et Présidente du Conseil Exécutif du Tax Justice Network Africa

**Mot d'ouverture officiel**

- SEM Nabil Ammar, Ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens de l'Étranger de la République Tunisienne

10h00 – 10h15

**Photo de groupe (délégués invités uniquement)**

10h15 - 10h30

**Lancement de l'initiative Team Europe pour soutenir la lutte de l'Afrique contre les FFI**

- M. Gianfranco B ochicchio , *Chargé d'Affaires ai*, Délégation de l'UE à Tunis et SE Amb . Albert M. Muchanga, Commissaire au Développement Économique, au Commerce, au Tourisme, à l'Industrie et aux Minéraux (CUA)

10h30-11h45

**Haut niveau Table ronde sur le thème « *Le programme fiscal de l'Afrique dans la lutte contre les flux financiers illicites : des paroles à l'action.* »**

Cette table ronde de haut niveau sur le thème du PAC, « *Le programme fiscal de l'Afrique dans la lutte contre les flux financiers illicites : des paroles à l'action* », examinera les progrès significatifs réalisés par les pays africains, évaluera la dynamique changeante des politiques fiscales aux niveaux national, régional, et international, et faire face aux défis persistants, en mettant l'accent sur la mobilisation de 75 % des ressources nécessaires à l'Agenda 2063 au niveau national. Soulignant le lien crucial entre la réduction des pertes annuelles de 220 milliards de dollars grâce à des incitations fiscales et la récupération de 89 milliards de dollars perdus à cause des FFI, soit l'équivalent de 3,7 % du PIB du continent, la séance soulignera un changement crucial vers des actions concrètes pour endiguer la fuite des ressources financières cruciales de l'Afrique. Pour le développement.

**Discours d'ouverture Conférencier:**

- SE Dr Sidi Ould Tah, Président de la Banque Arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA)

**Modérateur:**

- Mme Christine Mhundwa, Correspondant de Deutsche Welle et CNBC Afrique

**Panélistes :**

- SE Sihem Boughdiri , Ministre de l'Economie et des Finances de la République Tunisienne
- SEM l'Ambassadeur Albert M. Muchanga, Commissaire Chargé du développement économique, du commerce, du tourisme, de l'industrie et des minéraux (ETTAM) (CUA)
- M. Logan Wort, Secrétaire Exécutif, Forum sur l'administration fiscale Africaine (ATAF)
- Dr Désiré Vencatachellum, Directeur principal du Département de l'économie-pays, Groupe de la Banque africaine de développement (BAD)

- Dr Dereje Alemayehu, Secrétaire Exécutif, Alliance mondiale pour la justice fiscale (GATJ)

11h45– 13h00

### Panel de discussion 1 : Fiscalité, FFI et architecture financière mondiale

L'Afrique a fait preuve d'un leadership remarquable dans les discussions actuelles sur la réforme de l'architecture financière mondiale. En mai 2022, les ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique ont adopté une résolution appelant l'ONU à entamer des négociations en vue d'une convention internationale sur les questions fiscales sous les auspices de l'ONU. Cette initiative a pris de l'ampleur en novembre 2022, lorsque le Groupe africain, dirigé par le Nigeria, a proposé une résolution révisée aux Nations Unies axée sur la « Promotion d'une coopération fiscale internationale inclusive et efficace aux Nations Unies ». Le 30 décembre 2022, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 77/244, plaidant avec insistance en faveur de l'avancement d'une coopération inclusive et efficace en matière fiscale. En novembre 2023, une résolution révisée présentée par le Nigeria au nom du Groupe africain a été soumise à un vote, au cours duquel 125 pays ont approuvé la résolution, 48 pays ont voté contre et 9 pays se sont abstenus. Depuis lors, le processus de rédaction des termes de référence de la Convention fiscale des Nations Unies a commencé par l'intermédiaire d'un comité intergouvernemental ad hoc dont le bureau est actuellement présidé par l'Égypte. Il existe une nette dynamique en Afrique en faveur des réformes, mais il reste encore beaucoup à faire aux niveaux national, régional et international pour mobiliser les pays africains afin de promouvoir des positions de réforme communes qui protégeront les assiettes fiscales de l'Afrique et contribueront à freiner les flux financiers illicites.

#### Discours principal :

- SEM Dr Hakim Ben Hammouda, Directeur Exécutif du groupe de réflexion indépendant Global Institute 4 Transitions, Tunis et ancien ministre de l'Économie et des Finances, Tunisie

#### Modérateur:

- SE l'Ambassadrice Fatima Kyari Mohammed, Ambassadrice/Observatrice permanente de l'Union africaine auprès des Nations Unies

#### Panélistes :

- M. Daniel Nuer, Chef de l'Unité de politique fiscale - Ministère des Finances du Ghana et Vice-Président du Bureau du Comité intergouvernemental ad hoc sur la Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale
- M. Djamel Ghrib, Directeur du développement économique, de l'intégration et du commerce (CUA)
- M. Achouri Hachemi, Direction du Contrôle Fiscal, Division du Contrôle Fiscal et des Enquêtes, Direction Générale des Impôts, Ministère des Finances – Algérie.
- M. Mujahid Ahmed Umar, Coordonnateur de la Deuxième Commission d'experts du Groupe africain, New York
- Mme Chenai Mukumba, Directeur Exécutif, Tax Justice Network Africa (TJNA)

13h00 – 14h00

Déjeuner

14h00 – 15h00

### Discussion Panneau 2 : L'intersection entre les FFI et le commerce

Cette séance explore le paysage aux multiples facettes de la fiscalité, en examinant son impact sur la promotion d'une croissance économique durable et la lutte contre les pratiques financières illicites. Il explorera le lien entre les politiques fiscales émergentes et les défis des flux financiers illicites (FFI) dans le contexte de la dynamique commerciale intra-africaine, tout en analysant également les implications de l'Accord de libre-échange continental africain ( ZLECAf ). Qu'il s'agisse de naviguer dans les cadres réglementaires ou de favoriser la collaboration transfrontalière, les participants s'engageront dans des discussions visant à résoudre des problèmes urgents et à forger des solutions innovantes pour un commerce équitable et transparent à travers l'Afrique.

#### Discours d'ouverture :

- Dr Allan CK Mukungu est Chargé des affaires économiques à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA)

#### Modérateur :

- Dr Patrick N'Dzana Olomo, Responsable de la politique économique et du développement durable (CUA)

#### Panélistes :

- M. Philippe Kokou B. Tchodie, Commissaire Général de l'Office togolais des recettes (OTR)
- Dr Rédha Tir, PDG de SVIEWS Professional Services, ancien ministre du gouvernement algérien
- Mme Jane Nalunga, Directrice Exécutive, The Southern and Eastern Africa Trade Information
- M. Victor Kofi Baidoo, Chef de l'unité des revenus, de l'assurance et de la conformité (RACE), Ministère des Finances, Ghana
- Mme Fungai Nyamahowa, Responsable de la conformité, Banque Africaine d'import-export (Afreximbank)
- Dr Brian Mureverwi, Conseiller commercial principal, Commerce et industrie (AUC)

15h00 – 15h30

Pause santé

15h30-16h45

### Panel de discussion 3 : Comprendre les liens entre les flux financiers illicites et la dette en Afrique

Cette session discutera des liens complexes entre les flux financiers illicites (FFI) et la dynamique de la dette en Afrique. Les statistiques montrent qu'au moins la moitié des pays africains sont surendettés ou courent un risque élevé de surendettement. Les panélistes se pencheront sur ces statistiques alarmantes et sur l'interaction complexe entre les pratiques financières illicites et le fardeau croissant de la dette à travers le continent. Qu'il s'agisse d'explorer la manière dont les FFI exacerbent les vulnérabilités en matière d'endettement ou de discuter de stratégies visant à améliorer la transparence et la responsabilité, cette session offre des informations inestimables aux décideurs politiques, aux universitaires et aux praticiens qui cherchent à s'attaquer aux causes profondes des problèmes d'endettement de l'Afrique. Les participants découvriront également de nouvelles initiatives telles que le Cadre commun du G20 pour le traitement de la dette.

#### Modérateur:

- Dr Allan CK Mukungu est Chargé des affaires économiques à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA)

#### Conférencier principal :

- L'hon. Dr Tapiwa Mashakada, Ancien Ministre de la Planification économique et de la Promotion des investissements de la République du Zimbabwe

### Panélistes

- M. Abdelhafidh Rebai, Directeur à la Direction Générale de la Gestion de la Dette Publique et de la Coopération Financière, Ministère des Finances, Tunisie
- Mme Patience Siame, directrice des enquêtes, Zambia Revenue Authority (ZRA), Zambie
- M. Yusupha Jobe, PDG/associé principal, cabinet de conseil JCAS, Gambie
- Dr Yungong Theophilus Jong, responsable des politiques, du plaidoyer et de la recherche, Forum et réseau africains sur la dette et le développement (AFRODAD)
- M. Paul Sikwaze, Spécialiste en gestion de la dette, Commission de l'Union africaine (CUA)

16h45-17h45

### Panel de discussion 4 : Le rôle des institutions supérieures de contrôle dans la lutte contre les FFI : études de cas

Compte tenu de la complexité du recouvrement des fonds auprès des FFI, il est indéniablement nécessaire d'engager des actions en amont. Ces actions se concentrent sur les mécanismes de prévention à travers la sensibilisation et, surtout, la mise en place de mécanismes de surveillance des mouvements financiers et la création d'institutions fortes et indépendantes en charge de la lutte contre la corruption. Cependant, l'un des défis majeurs pour les pays africains est la coordination et l'harmonisation des réponses aux FFI aux niveaux national et régional. Dans certains cas, il existe un chevauchement entre les différentes agences impliquées dans la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, la lutte antidrogue et d'autres activités économiques et financières illicites, tandis que dans d'autres cas, leurs rôles doivent être clairement définis et délimités. Le faible niveau de collaboration au sein des institutions publiques et avec les institutions privées entrave quelque peu la capacité des pays à prévenir efficacement les FFI. Ainsi, les échanges et discussions organisés autour de cette table ronde devraient permettre, d'une part, d'avoir une perspective régionale sur les défis qui entravent la prévention des FFI et, d'autre part, permettre aux pays de partager leurs expériences sur les mécanismes appropriés pour freiner les FFI.

#### Modérateur :

- Mme Josephine Mukomba, Directrice exécutive - Organisation africaine des institutions supérieures de contrôle des finances publiques anglophones-AFROSAI-E

**Conférencier principal :**

- Mme Meisie Nkaiya, PDG de l'Organisation Africaine des institutions supérieures de contrôle des finances publiques anglophones (AFROSAI-E)

**Panélistes**

- M. Charité Sakubu, Directeur de l'Audit Interne et de l'Assurance Qualité, Burundi
- M. Fredrick Odhiambo, Vérificateur général adjoint, Bureau du procureur général (Kenya) et rapporteur général du Comité de renforcement des institutions et des capacités de l'AFROSAI
- M. Alpha Ngom – Président du Comité Technique de Fiscalité Transfrontalière de l'ATAF et Conseiller Technique en Fiscalité Internationale auprès du DG de la Direction des Impôts de l'Etat du Sénégal
- Mme Munira Ali, Ag. Secrétaire, Association Est-Africaine des autorités anti-corruption (EAAACA)
- M. Olufemi Olarinde, Membre du groupe de travail sur les taxes intérieures de l'ATAF et chef des réformes fiscales au sein des services fiscaux fédéraux du Nigéria.

18h30 – 21h00

**Réception de bienvenue**

**Jeudi 27 juin 2024**

09h00 – 10h30

**Discussion Panneau 5 : Fiscalité pour l'égalité des sexes et implications des flux financiers illicites**

Cette séance est consacrée à l'exploration du pouvoir transformateur de la fiscalité dans la lutte contre les inégalités entre les sexes en Afrique. En explorant les liens complexes entre la politique fiscale et la dynamique de genre, notre objectif est de découvrir des stratégies innovantes qui exploitent la fiscalité comme catalyseur pour faire progresser l'équité entre les sexes et favoriser l'autonomisation économique sur tout le continent. Nous analyserons en profondeur les impacts distincts de la fiscalité sur les hommes et les femmes, en approfondissant les interventions politiques susceptibles d'améliorer l'accès des femmes aux ressources et opportunités vitales. Grâce à des discussions engageantes, les participants collaboreront pour catalyser des transformations positives et propulser le développement de politiques fiscales sensibles au genre et adaptées aux divers contextes de l'Afrique.

**Modérateur :**

- Dr Angela Alu, Conseillère en politique fiscale, Oxfam au Ghana, Accra/Afrique

**Conférencier principal :**

- Mme Fatiha Gharbi, Directeur Général des Impôts, Tunisie

**Panélistes :**

- Mme Rose PK. Chikonzo, Responsable des enquêtes commerciales, Division de l'assurance des revenus, Autorité fiscale du Zimbabwe (ZIMRA)
- Mme Mahnaem Haidula, Responsable par Intérim des impôts intérieurs, Agence namibienne des revenus (NamRA )
- Mme Chenai Mukumba, Directeur Exécutif Tax Justice Network Africa (TJNA)
- Dr Michelle Maziwisa Gestionnaire de programme : Droits de l'homme et démocratisation en Afrique, Centre pour les droits de l'homme, Université de Pretoria, Afrique du Sud

10h30 – 11h00

Casser

11h00 – 12h00

**Discussion Panneau 6 : Approches pionnières en matière de recouvrement des avoirs et de réintégration financière en Afrique**

La lutte contre les Flux Financiers Illicites (FFI) se concentre sur le rapatriement ou la récupération des fonds et avoirs illicitement retirés du continent africain. Atteindre cet objectif nécessite la coopération des États de destination, souvent des pays développés avec une faible pression fiscale ou des juridictions connues pour abriter des paradis fiscaux. Le traçage, le gel, la confiscation et la restitution des avoirs volés sont des tâches complexes, qui couvrent plusieurs juridictions et sont souvent entravées par des défis techniques, juridiques ou politiques. Des mécanismes régionaux tels que la Position africaine commune sur le recouvrement des avoirs (CAPAR) et des cadres internationaux soutiennent les efforts de rapatriement. Le HLP a également mis en lumière certaines réussites de certains pays africains dans ce domaine. Notamment, des initiatives telles que la Récupération des Avoirs Volés « Stolen Asset Recovery Initiative (StAR) », un partenariat entre la Banque mondiale et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime qui ont joué un rôle essentiel dans le soutien aux efforts internationaux visant à lutter contre ces transferts opaques. Grâce au partage d'expériences et de stratégies, les discussions visent à renforcer la capacité du continent à récupérer ses avoirs et à freiner l'impact néfaste des FFI sur son développement.

**Modérateur :**

- Mme Martha K. Munthali, Chargée de politiques principale en matière d'économie et de statistiques, Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption (AUABC)

#### Conférencier principal :

- L'hon. Cheikh Baba Ahmed, membre du conseil d'administration du Conseil consultatif de l'Union africaine contre la corruption, Mauritanie

#### Panélistes :

- M. Olanipekun Alaba Olukoyede Président Exécutif, Commission des crimes économiques et financiers (EFCC), Nigéria
- L'hon. Mark Botomani, Secrétaire Général, Organisation africaine des comités des comptes publics (AFROPAC)
- M. Paulus Noa Directeur Général, Commission anti-corruption, Namibie
- M. Kamel Benhecine, Directeur Général des Représentants Juridiques des Affaires au Ministère des Affaires Étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'Étranger
- M. Issaka Garba Abdou, Chef de la Division Gouvernance et Droits de l'Homme, GCP (PAPS)

12h00 – 13h00

#### Panel de discussion 7 : Mesurer les flux financiers illicites pour une élaboration de politiques fondées sur des données factuelles

Cette séance aborde le besoin vital d'une mesure précise des flux financiers illicites (FFI) pour permettre une élaboration de politiques efficaces. En collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la CNUCED a développé une méthodologie statistique pour estimer les FFI. Cette initiative est essentielle pour fournir les preuves nécessaires à l'élaboration de réponses politiques ciblées et au renforcement de la capacité des pays à suivre et à évaluer l'impact des politiques visant à lutter contre les FFI. Un élément clé de cet effort est le test pilote des « Directives méthodologiques pour mesurer les flux financiers illicites fiscaux et commerciaux » de

la CNUCED dans divers pays, dont onze en Afrique, visant à affiner ces méthodes de mesure. La séance se concentrera sur les implications de ces mesures pour l'élaboration de politiques visant à réduire les FFI en Afrique. Il mettra également en lumière les efforts coordonnés nécessaires pour garantir une élaboration de politiques efficaces et fondées sur des données factuelles dans ce domaine. Les discussions porteront sur les initiatives en cours et les actions de collaboration nécessaires.

#### Conférencier principal :

- Mme Amandine Rushenguziminega, Coordonnatrice du soutien de la CNUCED aux pays dans le suivi des flux financiers illicites (FFI), ONU Commerce et Développement (CNUCED)

#### Modérateur:

- M. Thulani Shongwe, Chef par intérim de la coopération multilatérale africaine au Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF)

#### Panélistes

- M. Ali Khelifi, Président de la Brigade d'enquête et de lutte contre l'évasion fiscale (BILEF), Ministère des Finances, Tunisie
- Dr. Mohamed Abbas Maherzi, Ancien Directeur de la politique fiscale, ministère des Finances – Algérie
- Mme Manel Kamoun, Directrice adjointe de l'Unité d'échange international d'informations, Ministère des Finances, Tunisie
- M. Adoum Gagoloum, Responsable des statistiques économiques – Institut de statistique de l'Union africaine (STATAFRIC)
- MS. Kathy Nicolaou-Manias, Indépendant FIF Technique Conseiller

13h00 – 14h00

Déjeuner

14h00 – 15h00

#### Panel de discussion 8 : Gestion du risque lié aux flux financiers illicites (FFI) : application des environnement, social et gouvernance (ESG) Cadre à Trottoir FFI

Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) deviennent de plus en plus essentiels pour lutter contre les FFI. Les pays africains doivent rester informés, communiquer et participer activement à l'élaboration de l'orientation future de l'atténuation des FFI grâce à une stratégie ESG solide. Dans ce panel, nos panélistes aborderont collectivement cette interaction entre ESG et IFF, qui est essentielle pour toutes les parties prenantes. L'objectif de ce panel sera de : i) clarifier les concepts sous-jacents de l'ESG, ii) déterminer les paramètres de mesure ESG et les applications dans l'atténuation des FFI, iii) expliquer le lien entre l'ESG et les FFI, iv)

expliquer comment les composants individuels de L'ESG permet une gestion des risques plus robuste et réduit les FFI. v) Proposer un cadre ESG IFF que les pays africains peuvent mettre en œuvre.

**Conférencier principal :**

- Prof. Samir Trabelsi, Chercheur universitaire, économiste et Professeur de comptabilité et de gouvernance à la Goodman School of Business de l'Université Brock

**Modérateur:**

- M. Djamel Ghib, Directeur, Économique Développement, L'intégration et Commerce

**Panélistes :**

- Prof. Inès Chaïeb, Associé Professeur de Finances à l'Université de Genève et le Suisse Finance Institut (SFI)
- M. Victor Kofi Baidoo, Chef de l'unité des revenus, de l'assurance et de la conformité (RACE), ministère des Finances, Ghana
- Prof. Hatem Ben Ameer, Professeur en sciences de la décision à HEC Montréal
- M. Thulani Shongwe, Chef par intérim de la coopération multilatérale africaine au Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF)
- Mme Shamim Nakimuli, Directrice principale de la fiscalité internationale et du pilier 2-PwC Italie et Émirats arabes unis

15h00 – 16h00

**Discussion Panneau 9 : Forger des alliances mondiales : stratégies pionnières dans la lutte contre les flux financiers illicites et faire progresser les initiatives de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LAB/CFT)**

La séance examinera l'impact généralisé des flux financiers illicites (FFI) et de la criminalité transnationale organisée (CTO) dans l'atteinte de la stabilité et au progrès économique. Il explorera des stratégies globales pour atténuer les effets déstabilisateurs du CTO, favoriser les conditions propices à la paix, renforcer la mobilisation des ressources intérieures et catalyser le progrès socio-économique. L'accent du Groupe s'étendra aux discussions sur le renforcement des cadres institutionnels, l'amplification de l'influence des organisations de la société civile et l'amélioration de l'environnement d'investissement. Au cœur de ce dialogue sera le dévoilement de l'initiative de Team

Europe, conçue de manière ambitieuse pour soutenir la lutte de l'Afrique contre les FFI, notamment le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, le TOC, le trafic d'êtres humains ou d'espèces sauvages, et les FFI basés sur la fiscalité et le commerce. L'accent sera mis sur une discussion globale des aspects de prévention, d'enquête, de recouvrement des avoirs et de coordination selon une triple approche : renforcer les fondements juridiques, accroître l'efficacité de l'application de la loi et de la justice, et amplifier la collaboration régionale et internationale. Ce plan témoigne du potentiel transformateur de la coopération internationale pour orienter les sociétés vulnérables vers la résilience et la prospérité.

**Conférencier principal :**

- Mme Sabine Zwaenepoel, Chef d'unité par intérim INTPA G.5 - Résilience, paix et sécurité, Direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA)

**Modérateur :**

- Dr. Nkechikwu Valerie Azinge-Egbiri - Maître de conférences en droit des affaires et commercial, Université de Lancaster, Royaume-Uni et fondatrice du Global South Dialogue on Economic Crimes Network (GSDEC)

**Panélistes :**

- M. Moatez Hemissi , Directeur de l'évaluation nationale des risques, de l'analyse stratégique et des politiques, Tunisie
- M. Laurent Marion, Directeur adjoint du département Gouvernance chez Expertise France
- L'hon. James Avedzi, VC, Africain Organisation de Publique Comptes Comités (AFROPAC)
- M. Pele Gandy Williams CFE FICA, Responsable, Recherche, Politique et Coopération à la Cellule de Renseignement Financier - Sierra Leone (FIU-SL)
- M. Muluken Yirga, Expert juridique principal, Groupe de lutte contre le blanchiment d'argent en Afrique orientale et australe (ESAAMLG)

16h00-16h30

Pause thé

16h30-17h30

**Discussion Panneau 10: Contribution de Les citoyens et Le secteur privé dans la lutte contre les flux financiers illicites**

Pour lutter efficacement contre les FFI, un certain nombre de parties prenantes différentes doivent être impliquées. Même si la

responsabilité majeure incombe aux gouvernements de créer un cadre efficace pour lutter contre les FFI, les acteurs non étatiques sont également des alliés essentiels. Le secteur privé et les organisations de la société civile (OSC) sont des acteurs importants à cet égard. Le secteur privé est souvent considéré comme complice de la génération de FFI, par exemple par le biais des prix de transfert. Les OSC sont souvent confrontées à des défis organisationnels, à un accès limité à l'information, à la complexité du sujet et à un rétrécissement croissant des espaces du fait d'une réglementation excessive - ce que l'on appelle les conséquences involontaires de la mise en œuvre des normes internationales. À la lumière de ces défis, cette session discute de la manière dont le rôle essentiel des deux parties prenantes peut être pleinement exploité dans la lutte contre les FFI. Le secteur privé, en particulier le secteur bancaire, peut jouer le rôle de gardien pour prévenir et perturber les FFI. La société civile peut sensibiliser les citoyens et autres parties prenantes concernées et proposer des idées d'action innovantes. Les gouvernements doivent créer un environnement favorable qui permette au secteur privé et aux OSC d'utiliser leurs avantages comparatifs et de contribuer à la lutte contre les FFI.

**Conférencier principal :**

- Mme Birgit Pickel - Directeur général pour l'Afrique au ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

**Modérateur :**

- M. Paul Banoba, Conseiller régional pour l'Afrique, Transparency International

**Panélistes :**

- Dr Chukwuka Monye, CCM, Innovateur social et partenaire fondateur de « CIUCI »
- Dr Khanyisile Litchfield Tshabalala, PhD, Président du Réseau parlementaire africain sur les flux financiers illicites (APNIFFT)
- M. Thulani Shongwe, Chef par intérim de la coopération multilatérale africaine au Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF)
- M. Emmanuel Dogbevi, Journaliste
- Mme Linda AW Kanneh, Analyste - Agence de renseignement financier, Libéria

17h30-18h30

**Discussion Panneau 11 : Libérer le potentiel de l'Afrique : stratégies innovantes pour une mobilisation efficace des ressources et un développement durable**

La capacité du continent africain à mobiliser des ressources financières est un bon indicateur de sa capacité à atteindre les objectifs énoncés dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) et dans l'Agenda 2030 (ONU), la mobilisation des ressources intérieures (DRM) étant un moteur clé du développement durable. Malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19, les conflits géopolitiques et le changement climatique, la DRM devrait financer entre 75 % et 90 % de l'Agenda 2063. Cependant, la croissance projetée du PIB de l'Afrique de 4 % en 2023 est entravée par des niveaux élevés d'impôts dans le cadre de l'Agenda 2063. -collecte et flux financiers illicites (FFI). La sous-collecte des recettes fiscales dans la région est élevée, les FFI étant identifiés comme l'un des principaux obstacles, provenant principalement de l'évasion fiscale, de l'érosion de l'assiette fiscale et des bénéfices et des activités de transfert (BEPS). Par conséquent, l'impact des activités illicites les flux financiers sur les DRM sont très élevés. Ce panel vise à partager expérience sur les initiatives mises en place par les gouvernements africains et les organisations internationales pour mobiliser les ressources nationales et optimiser la collecte des impôts, gagner la lutte contre la corruption et renforcer la coopération fiscale pour endiguer les FFI.

**Conférencier principal :**

- Dr. Ndongo Samba Sylla, Associés en économie du développement international, Sénégal

**Modérateur :**

- M. Victor Weke Imbo, Commis au PAC et à l'Organisation Africaine des Comités des Comptes Publics - Chef du Secrétariat de l'AFROPAC

**Panélistes :**

- Mme Motsisi Mongati, Commissaire aux opérations par intérim, Botswana Unified Revenue Services, Botswana
- M. Gael Albert, Enquêtes et risques, Commission des recettes des Seychelles, Seychelles
- Mme Magalie Anderson, Directrice MIS, Direction de l'Information et de la Communication - CUA
- M. Briggs Bomba, Directeur des programmes TrustAfrica

Vendredi, 28 Juin 2024

08h00-12h00

Événements parallèles :



Implemented by:



	(Voir programme séparé)
12h30-13h30	Déjeuner
13h30-14h30	<p><b>Adoption de le conférence recommandations</b></p> <p><b>Animateur :</b> M. Djamel Ghrib, Directeur du développement économique, du commerce, du tourisme, de l'industrie et des minéraux - CUA</p> <p>À cadre le final des échanges et ci-dessus tout, à être capable à retenir pertinent Actions, le suivant éventuel des questions » pourrait guider les discussions : Comment pouvons-nous apprendre de nos erreurs et des bonnes expériences des autres ? Y a-t-il un bon mécanisme de collaboration entre les pays riches qui offrent le paradis fiscal et les pays africains dont les ressources sont extraites mis en commun pour lutter contre les FFI ? Que peut-on améliorer ? Quelles stratégies peuvent être mises en œuvre à partir de cette conférence à mesure que nous progressons pour réduire considérablement les FFI en provenance d'Afrique ? Comment toutes les parties prenantes peuvent-elles travailler en synergie pour assurer la coopération et collaboration sont efficacement utilisé ?</p>
14h30-15h00	<p><b>Fermeture cérémonie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SEM Albert M. Muchanga, Commissaire au développement économique, au commerce, au tourisme, à l'industrie et aux minéraux (ETTİM) de la Commission de l'Union africaine</li> <li>• M. Birahime Seck, Vice-président du conseil d'administration, Tax Justice Network Africa Représentant du secteur privé Représentant bancaire</li> <li>• M. Logan Wort, Secrétaire exécutif, Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF)</li> <li>• Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie</li> </ul>
15h00 – 17h00	Tournée Visite de Tunisie